

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Individual Contract



Date : Dès que possible

Pays : Algérie

Description de la mission : Expert formateur en Ventilation non invasive-CPAP et Ventilation invasive

- **Contrat Individuel** -

Intitulé du projet : « Réponse solidaire européenne à la crise de la Covid-19 en Algérie »

Durée de la formation : 06 jours

1. Informations Générales	
Intitulé de la mission	Expert formateur en Ventilation non invasive-CPAP et Ventilation invasive
Projet	« Réponse solidaire européenne à la crise de la Covid-19 en Algérie »
Lieu d'intervention	Alger (présentiel et par visioconférence avec d'autres wilayas)
Date prévue de début et durée du contrat	Mars 2021
Réf. du dossier	
Supervision	Chargé de programme (PNUD) – Directrice Nationale du Projet (Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière)

2. Contexte et justification
La pandémie de la COVID-19, déclarée par l'Organisation Mondiale de la Santé comme urgence de santé publique internationale (USPI) le 30 janvier 2020, et qualifiée de pandémie depuis la mi-mars 2020, a engendré une crise sanitaire grave au niveau mondial, avec des répercussions inédites sur la vie privée (restrictions à la liberté de mouvement), l'organisation sociale (mesures de confinement et de distanciation sociale), et la capacité productive et industrielle de tous les pays à travers le monde, y compris l'Algérie. Depuis le 19 mars 2020, et devant la progression rapide et exponentielle de la maladie, les pouvoirs publics ont adopté de nombreuses mesures pour contenir la propagation du coronavirus : confinement de certaines wilayas ; restrictions aux déplacements et aux transports en commun urbain et interurbain ; couvre-feu de 05h00 à 20h00 dans certaines wilayas ; obligation du port du masque dans les lieux publics ; obligation du respect de la distanciation physique ; fermeture de certaines activités commerciales jugées non essentielles ; adoption de sanctions pécuniaires à l'encontre des citoyens et des commerces qui ne respectent pas les mesures sanitaires prises par le Gouvernement. Parallèlement à ces mesures, des campagnes de sensibilisation de la population ont été menées sur les médias, les réseaux sociaux et par les organisations de la société civile.

Cependant, malgré tous ces efforts, on peut noter que l'épidémie est toujours active avec en moyenne plus de 400 cas/jour recensés. Dans de nombreux cas, l'épidémie est quasiment intra familiale et de véritables clusters sévissent au niveau de la communauté. Ce sont des familles entières ou des quartiers entiers qui se présentent au niveau des structures hospitalières. L'analyse de la dynamique d'évolution de la pandémie a fait ressortir qu'elle est intimement liée au calendrier des événements sociaux, religieux et communautaires et aussi au calendrier de confinement/déconfinement. En effet quelques jours après les fêtes de l'Aïd el Fitr, le pays a observé une recrudescence des contaminations du fait des rencontres et visites familiales, le déconfinement même partiel a permis la reprise de la vie sociale donc des fêtes de mariages, des cérémonies, des rencontres et célébrations diverses, des départs en vacances, ce qui s'est suivi très rapidement par une remontée vertigineuse des contaminations.

Justification :

Le PNUD Algérie est à la recherche d'un consultant - Expert formateur en Ventilation non invasive-CPAP et Ventilation invasive au profit de cadres professionnels de santé relevant du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière (MSPRH). L'objectif général de cette formation est de leur permettre d'améliorer leurs connaissances liées à la Ventilation non invasive-CPAP et Ventilation invasive. En raison du contexte de pandémie, les formations seront assurées en semi-présentiel : Les sessions en présentiel se dérouleront dans un lieu qui sera défini par le PNUD à Alger + un groupe des professionnels de santé de différentes wilayas par visioconférence (Zoom, ou autre).

3. Objet de la mission

Le consultant devra assurer la formation afin de renforcer les capacités des professionnels de santé en techniques de Ventilation non invasive-CPAP et Ventilation invasive en période de pandémie du Coronavirus

Il a été fixé à cette formation, les objectifs suivants :

- **Objectif principal** : Maîtrise des principes des deux modes de ventilation
- **Objectifs secondaires** :
 - ✓ Savoir choisir le type de ventilation selon la pathologie
 - ✓ Comparaison entre les avantages et les inconvénients de la ventilation invasive et non invasive
 - ✓ Reconnaître les facteurs initiaux de bon pronostic dans l'utilisation de la ventilation non invasive
 - ✓ Applications cliniques de la ventilation non invasive
 - ✓ Applications cliniques de la ventilation invasive

Pour assurer sa mission, le consultant devra rassembler toute les connaissances (documentation, supports audiovisuels, etc.) relatives à la thématique de Ventilation non invasive-CAPAP et Ventilation invasive

- **Mode de déroulement de la formation** :
 - Vu le nombre important de participants, les formations seront dupliquées en plusieurs sessions avec des groupes ne dépassant pas 200 personnes/par session.
Le nombre de sessions a été fixé :
 - Mode présentiel : Une session
 - Visioconférence : 02 sessions,
Chaque session est d'une durée de 2 jours (6 heures minimum/jour).
 - Le mode de participation est en semi-présentiel pour la première session qui concernera les participants au niveau d'Alger + des participants au niveau des 47 autres wilayas (par Visioconférence via l'application Zoom).
 - nombre de participants estimé à 530
 - Profil des participants : Paramédicaux en soins généraux, en Réanimation médicale, en Réanimation médico-chirurgicale, Auxiliaires Médicaux en Anesthésie-Réanimation (AMAR)

- Le contenu de la formation devra être organisé en « modules thématiques » avec un horaire dédié à chacun d'entre-deux. Le formateur peut dédier 10 mn après chaque module aux questions réponses. Les bénéficiaires pourront poser des questions plus élaborées par écrit. Le formateur est tenu d'y répondre pendant la période de sa mission fixée dans le cadre de son contrat.
- Le formateur devra donner des exemples adaptés.
- Le consultant retenu devra développer les outils pédagogiques de déroulement de la formation (Powerpoint, Trello, etc.).

➤ **Résultats attendus de la formation :**

Il est attendu de cette formation les résultats suivants :

- Les participants ont renforcé leurs connaissances en Ventilation non invasive-CAPAP et Ventilation invasive
- Les participants ont renforcé leurs connaissances sur le fonctionnement des appareils Ventilation non invasive-CAPAP et Ventilation invasive.

4. Livrables attendus

Livrables attendu	Date limite de remise
Une méthodologie de mise en œuvre de la formation avec chronogramme comprenant toutes les phases de la mission	15 jrs avant lancement de la 1 ^{er} session
Le contenu détaillé de la formation	15 jrs avant lancement de la 1 ^{er} session
Un chronogramme des 03 sessions de formation de 2 jours chacune	
Un déroulé de la formation comprenant les thématiques de chaque journée, en rapport avec les objectifs fixés	
Formulaire d'évaluation de l'apprentissage des bénéficiaires	Après validation de la méthodologie et du contenu de la formation
Un manuel/guide résumé de la formation et destiné aux bénéficiaires + autres supports électronique pertinents sur la thématique de la Ventilation non invasive-CPAP et Ventilation invasive	Fin de la dernière session de formation
Signature de l'attestation de formation au profit de chaque participant ((les attestations seront produites par le Projet)	Fin de la dernière session
Un rapport analysant le déroulement de la mission (contenu des interactions avec les participants, les questions soulevées, les évaluations, etc.)	Avant la fin de la mission

5. Compétences et qualifications requises

I. Qualifications académiques :

Il s'agit d'un/une expert/e national/e spécialiste en réanimation et/ou pneumologie

II. Expérience :

- Diplôme d'études médicales spécialisées en réanimation et/ou pneumologie
- Expérience d'au moins 5 années dans le domaine de la formation théorique et pratique ;
- Bonne maîtrise des techniques de présentation orale.
- Bonne maîtrise des technologies et outils de visio-conférence (zoom, Microsoft-teams, etc.)
- Bonne maîtrise des outils d'enseignement en ligne

Langues :

- Une excellente maîtrise des langues française et arabe est exigée

Arrangements opérationnels :

Le déroulement de la mission, à titre indicatif, se fera comme suit :

- La mission s'étalera sur une durée de 07 jours, avec 2 jours de formation par session, soit un total de 06 jours pour les 3 sessions.
- Le consultant retenu devra transmettre le contenu de la formation 15 jours avant le début de la première session de formation, expliquant ses choix et leur pertinence par rapport à la thématique, à ses objectifs et au contexte. Le contenu sera discuté et validé par l'unité de Gestion du Projet.
- Le consultant sera tenu d'envoyer un plan de travail et les supports aux membres de l'unité de gestion du projet au moins 15 jours avant le lancement de la première session afin d'affiner le contenu de la formation.
- La première formation sera organisée à Alger, en simultané avec un groupe de cadres centraux (en présentiel) et un autre groupe en visio-conférence. La logistique sera à la charge du projet.

4. DOCUMENTS A SOUMETTRE DANS L'OFFRE.

Les consultants intéressés doivent soumettre les documents suivants démontrant leur expérience et qualifications :

1. Une offre technique :

- (i) Une lettre de motivation expliquant en quoi leur candidature répond au présent appel.
- (ii) Donner une brève méthodologie sur l'approche et la mise en œuvre de la mission.
- (iii) Détailler le programme de formation

2. Une offre financière.**3. Un CV** comportant les expériences passées, avec au moins 3 références.**5. PROPOSITION FINANCIERE**

La proposition financière doit spécifier les honoraires par session de formation.

7. Evaluation des offres

Ne seront évaluées que les offres jugées acceptables et conformes aux présents termes de référence. Les offres incomplètes ou non conformes seront éliminées.

L'évaluation des offres s'effectuera en deux étapes : une évaluation technique suivie d'une évaluation financière. Le consultant sera évalué sur la base d'une notation combinée, selon la méthodologie suivante :

1. Evaluation techniques des offres recevables, sur 100 points et selon les critères définis par les présents Termes de référence au tableau ci-dessous ;
2. Evaluation financière, sur 100 points, des offres techniques ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 points ;
3. Attribution d'une note définitive globale après pondération des notes technique et financière obtenues : pondération de 70% pour la note technique et de 30% pour la note financière.

Lorsque cette méthode d'évaluation est utilisée, le contrat devrait être attribué au consultant individuel dont l'offre a obtenu **la note globale pondérée la plus élevée.**

Evaluation de l'offre technique

Les consultants seront évalués selon la méthodologie suivante :

* Critère technique : 70%

* Critère financier : 30%

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70% du total des points seront pris en considération pour l'évaluation financière.

Critère	Taux	Points max
Offre technique	70%	
Critère 1- Coursus : - Diplome en Médecine spécialité réanimation et/ou pneumologie	05%	
Critère 2 – Expérience - 8 ans et plus en réanimation et pneumologie - 5 ans en formation	30% 15%	
Critère 3 - Langues	10%	
Critère 4 - Méthodologie	10 %	
Offre financière	30%	

Seules les offres ayant obtenu une note **supérieure ou égale à (49) point passeront à l'évaluation technique**, effectuée sur la base des critères de notation énoncés au tableau ci-dessus, seront retenues pour l'évaluation financière.

Les offres ayant obtenu une note technique inférieure à (49) points seront éliminées.

Evaluation de l'offre financière :

L'offre financière la moins disante (Fm) recevra la note maximale de 100 points, les autres offres recevront une note financière (Nf) inversement proportionnelle à l'offre la moins disante Fm, selon la formule suivante : **$Nf = 100 \times Fm / F$** (F étant le prix de l'offre financière à évaluer).

Les offres seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations de 70% pour l'offre technique et de 30% pour l'offre financière ; pour aboutir à une note globale (NG) calculée selon la formule suivante : **$NG = 70\% Nt + 30\% Nf$**

Attribution du marché :

Le marché sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée, tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).

ANNEXES:

ANNEX 1- INDIVIDUAL CONSULTANT GENERAL TERMS AND CONDITIONS

ANNEX 2- LETTRE DE CONFIRMATION D'INTERET

ANNEXE 3- FORMULAIRE P11